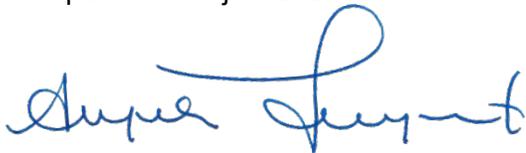


**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR  
DU RÈGLEMENT N° 2025-1380  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 2024-1335  
RELATIF À LA TARIFICATION GLOBALE 2025  
DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil tenue le lundi 9 juin 2025, le conseil a adopté le règlement N° 2025-1380 modifiant le règlement N° 2024-1335 sur la tarification afin d'établir le tarif pour le dépôt d'une demande d'usages conditionnels.

Le règlement N° 2025-1380 entre en vigueur le 18 juin 2025, jour de sa publication, et est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 10<sup>e</sup> jour du mois de juin 2025  
et publié le 18 juin 2025



Angèle Tousignant, greffière